L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 9 AOUT 1885. 58ème Année.

VARIÉTÉS.

PETIT SOLDAT.

Chaque dimanche, sitôt qu'ils étaient libres, les deux petits soldats se mettaient en marche.

Ils tournaient à droite en sortant de la caserne, traversaient Courbevoie à grands pas rapides comme s'ils croient fait une promenade militaire, puis, dès qu'ils avaient quitté les maisons, ils suivaient d'une allure plus calme la grand'route poussiéreuse et nue qui mène à Bezons.

Ils étaient petits, maigres, perdus dans leur capote trop large, trop longue, dont les manches couvraient leurs mains, gênés par la culottte rouge, trop vaste, qui les forçait à écarter les jambes pour aller vite. Et sous le sabko roide et haut, on ne voyait plus qu'un rien du tout de figure, deux pauvres figures creuses de Bretons, naïves d'une naïveté presque animale, avec des yeux bleus doux et calmes.

Ils ne parlaient jamais durant le trajet, allant devant eux avec la même idée en tête, qui leur tenait lieu de causerie, car ils avaient trouvé, à l'entrée du petit bois des Champioux, un endroit qui rappelait leur pays, et ils ne se parlaient bien que là.

Au croisement des routes de Colombes et de Chatou, comme on arrivait sous les arbres, ils étaient leur coiffure qui leur écrasait la tête, et ils s'essuyaient le front.

Ils s'arrêtaient toujours un peu sur le pont de Bezons pour regarder la Seine. Ils demeuraient là deux ou trois minutes courbés ou deux, penchés sur le parapet; ou bien ils considéraient le grand bassin d'Argenteuil où couraient les voiles blanches et inclinées des clippers, qui, peut-être, leur ramémoraient la mer bretonne, le port de Vannes dont ils étaient voisins, et les bateaux pêcheurs s'en allant à travers le Morbihan, vers le large.

Dès qu'ils avaient franchi la Seine, ils achetaient leurs provisions chez le charcutier, le boulanger et le marchand de vin du pays. Un morceau de boudin, quatre sous de pain et un litre de petit bleu constituaient leurs vivres emportés dans leurs mouchoirs. Mais aussitôt sortis du village, ils n'avançaient plus qu'à pas très lents et ils se mettaient à parler.

Devant eux une plaine maigre semée de bouquets d'arbres conduisait au bois, au petit bois qui leur avait paru resembler à celui de Kermarivan. Les blés et les avoines brûlaient l'été dernier perdu dans la jeune verdure des récoltes, et Jean Kerderen disait chaque fois à Luc Le Ganidec.

—C'est tout comme auprès de Plounivon

—Oui, c'est tout comme.

Ils s'en allaient, côte à côte, l'esprit plein de vagues souvenirs du pays, plein d'images réveillées, d'images naives comme les feuilles coloriées d'un sou. Ils revoyaient un coin de champ, une haie, un bout de lande, un carrefour, une croix de chêne.

Chaque fois aussi ils s'arrêtaient auprès d'une pierre qui bornait une propriété, parce qu'elle avait quelque chose du dolmen de Locneuven.

En arrivant au premier bouquet d'arbres, Luc Le Ganidec cueillait tous les dimanches une baguette, une baguette de coudrier, il se mettait à arracher tout doucement l'écorce en pensant aux gens de là-bas.

Jean Kerderen portait les provisions.

De temps en temps, Luc citait un nom, rappelait un fait de leur enfance, en quelque mots seulement qui leur donnaient longtemps à songer. Et le pays, le cher pays lointain les repossédait peu à peu, les envahissait, leur envoyait à travers la distance ses formes, ses bruits, ses horizons connus, ses odeurs, l'odeur de la lande verte où courait l'air marin.

Ils ne sentaient plus les exhalaisons du fumier parisien dont sont engraissées les terres de la banlieue, mais le parfum des ajoncs fleuris que cueille et qu'emporte la brise salée au large. Et les voiles des canotiers, apparues au-dessus des berges, leur semblaient les voiles des caboteurs aperçus derrière la longue plaine qui s'en allait de chez eux jusqu'au bords des flots.

Ils marchaient à petits pas. Luc Le Ganidec et Jean Kerderen, contents et tristes, hantés par un chagrin doux, un chagrin lent et pénétrant de bête en cage qui se souvient.

Et quand Luc avait fini de dépouiller la mince baguette de son écorce, ils arrivaient au coin du bois où ils déjeunaient tous les matins.

Ils retrouvaient les deux briques cachées par eux dans un taillis, et ils allumaient un petit feu de branches pour cuire leur boudin sur la pointe de leur couteau.

Et quand ils avaient déjeuné, mangé leur pain jusqu'à la dernière miette et bu leur vin jusqu'à la dernière goutte, ils demeuraient assis dans l'herbe, côte à côte, sans rien dire, les yeux au loin, les paupières lourdes, les doigts croisés comme à la messe, leurs jambes rouges allongées à côté des coquelicots du champ; et le cuir de leurs shakos, et le cuivre de leurs boutons luisaient sous le soleil ardent, faisaient s'arrêter les alouettes qui chantaient en planant sur leurs têtes.

Vers midi, ils commençaient à tourner leurs regards de temps en temps du côté du village de Bezons, car la fille à la vache allait venir.

Elle passait devant eux tous les dimanches pour aller traire et remiser sa vache, la seule vache du pays qui fût à l'herbe, et qui pâturait une étroite prairie sur la lisière du bois, plus loin.

Ils apercevaient bientôt la servante, seul être humain marchant à travers la campagne, et ils se sentaient réjouis par les reflets brillants que jetait le seau de fer-blanc sous la flamme du soleil. Jamais ils ne parlaient d'elle. Ils étaient seulement contents de la voir, sans comprendre pourquoi.

C'était une grande fille vigoureuse, rousse et brûlée par l'ardeur des jours clairs, une grande fille hardie de la campagne parisienne.

Une fois, en les revoyant assis à la même place, elle leur dit : "Bonjour.... vous n'avez donc toujours ici ?"

Luc Le Ganidec, plus osant, balbutia :

—" Oui, nous v'nons au repos."

Ce fut tout. Mais le dimanche suivant, elle rit en les apercevant, elle rit avec une bienveillance protectrice de femme dégourdie qui sentait leur timidité, et elle demanda :

—" Qué qu' vous faites comme ça ? C'est-il qu'vous n'gardez pousser l'herbe ?

Luc égayé sourit aussi : — "P'tête ben."

Elle reprit : " Hein ! Ça va pas vite. "

Il répliqua, riant toujours. " Pour ça, non."

Elle passa. Mais en revenant, avec son seau plein de lait, elle s'arrêta encore devant eux, et leur dit : " En voulez-vous une goutte ? Ça vous rappellera l' pays."

Avec son instinct d'être de même race, loin de chez elle aussi peut-être, elle avait deviné et touché juste.

Ils furent émus tous les deux. Alors elle fit couler un peu de lait, non sans peine, dans le goulot du litre de verre où ils apportaient leur vin ; et Luc but "le premier, le petites gorgées, en s'arrêtant à tout moment pour regarder s'il ne dépassait point au part. Puis il donna la bouteille à Jean.

Elle demeurait debout devant eux les mains sur ses hanches, son seau par terre à ses pieds, contente du plaisir qu'elle leur faisait.

Puis elle s'en alla en criant : "Allons, milieu, à dimanche."

Et ils suivirent des yeux, aussi longtemps qu'ils purent la voir, sa haute silhouette qui s'en allait, qui diminuait, qui semblait s'enfoncer dans la verdure des terres.

Quand ils quittèrent la caserne, la semaine d'après, Jean dit à Luc : "Faut-il pas li acheter qué que chose de pon ?"

Et ils demeurèrent fort embarrassés devant le problème d'une friandise à choisir pour la fille à la vache.

Luc opinait pour un morceau d'andouille, mais Jean préférait des berlingots, car il aimait les sucreries. Son avis l'emporta et ils prirent chez un épicier pour deux sous de bonbons blancs et rouges.

Ils déjeunèrent plus vite que de coutume, agités par l'attente.

Jean l'aperçut le premier : "La v'là," dit-il. Luc reprit : "Oui. La v'là."

Elle riait de loin en les voyant, et elle cria : "Ça va-t-il comme vous voulez?"

Ils répondirent ensemble : "Et de vot' part?" Alors elle causa, elle parla de choses simples qui les intéressaient, du temps, de la récolte, de ses maîtres.

Ils n'osaient point offrir leurs bonbons qui fondaient doucement dans la poche de Jean.

Luc enfin s'enhardit et murmura :— "Nous vous avons apporté quelque chose."

Elle demanda : "Qué que c'est donc ?"

Alors Jean, rouge jusqu'aux oreilles, atteignit le mince cornet de papier et le lui tendit.

Elle se mit à manger les petits morceaux de sucre qu'elle roulait d'une joue à l'autre et qui faisaient des bosses sous la chaire. Les deux soldats, assis devant elle, la regardaient, émus et ravis.

Puis elle alla traire sa vache, et elle leur donna encore du lait en revenant.

Ils pensèrent à elle toute la semaine, et ils en parlèrent plusieurs fois. Le dimanche suivant, elle s'assit à côté d'eux pour deviser plus longtemps, et tous les trois côte à côte, les yeux perdus au loin, les genoux enfermés dans leurs mains croisées, ils racontèrent des menus faits et des menus détails des villages où ils étaient nés, tandis que la vache, là-bas, voyant arrêtée en route la servante, tendait vers elle sa lourde tête aux naseaux humides, et mugissait longuement pour l'appeler.

La fille accepta bientôt de manger un morceau avec eux et de boire un petit coup de vin. Souvent elle leur apportait des prunes dans sa poche ; car la saison des prunes était venue. Sa présence dégourdissait les deux petits soldats bretons qui bavardaient comme deux oiseaux.

Or, un mardi, Luc Le Ganidec demanda une permission, ce qui ne lui arrivait jamais, et il ne rentra qu'à dix heures du soir.

Jean, inquiet, chercha en sa tête pour quelle raison son camarade avait bien pu sortir ainsi.

Le vendredi suivant, Luc, ayant emprunté dix sous à son voisin de lit, demanda encore et obtint l'autorisation de quitter la caserne pendant quelques heures.

Et quand il se mit en route avec Jean pour la promenade du dimanche, il avait l'air tout drôle, tout ému, tout chargé. Kerderen ne comprenait pas, mais il soupçonnait vaguement quelque chose, sans deviner ce que ça pouvait être.

Ils ne dirent pas un mot jusqu'à leur place habituelle, dont ils avaient usé l'herbe à force de s'asseoir au même endroit ; et ils déjeunèrent lentement. Ils n'avaient faim ni l'un ni l'autre.

Bientôt la fille apparut. Ils l'regardaient venir comme ils faisaient tous les dimanches. Quand elle fut tout près, Luc se leva et fit deux pas. Ils nous sont seul par terre, et l'embrassa. Elle l'embrassa fougueusement, en lui jetant ses bras au cou, sans s'occuper de Jean, sans songer qu'il était là, sans le pir.

Et il demeurait, ébordu. Jui, le jauvre Jean, si éperdu qu'il ne comprenait pas, l'âme bouleversée, le cœur crevé, sans se rendre compte encore.

Puis, la fille s'assit à côté de Luc, et ils se mirent à bavarder.

Jean ne les regardait pas, il devinait maintenant pourquoi son camarade était sorti deux fois pendant la semaine, et il sentait en lui un chagrin disant, une sorte de blessure, cé déchirement que font les trahisons.

Luc et la fille se levèrent pour aller ensemble remiser la vache.

Jean les suivit des yeux. Il les vit s'éloigner côte à côte. La culotte rouge de son camarade faisait une tache éclatante dans le chemin. Ce fut Luc qui ramassa le millet et frappa sur le pieu qui retenait la bête.

La fille s'assisa pour la traire, tandis qu'il surveillait d'une main distraite l'échine rousse de l'animal. Puis ils laissèrent le seau dans l'herbe et ils s'en coulèrent sous les bois.

Jean ne voyait plus rien que le mur de feuilles où ils étaient entrés ; et il se sentait si troublé que, s'il avait essayé de se lever, il serait tombé sur place assurément.

Il demeurait immobile, abruti d'étonnement et de souffrance, d'une souffrance naïve et profonde. Il avait envie de pleurer, de sauver, de se cacher, de ne plus voir personne, jamais.

Tout à coup, il les aperçut qui sortaient du taillis. Ils revinrent doucement, en stonant par la main, comme font les pruis dans les villages. C'était Luc qui portait le seau.

Ils s'embrassèrent encore avant de se quitter, et la fille s'en alla après avoir jeté à Jean bonsoir amical et un sourire d'intelligence. Elle ne pensa point à lui offrir lait ce jour-là.

Les deux petits soldats demeurèrent côte à côte immobiles comme toujours, silencieux et calmes, sans que la placidité de leurs visages montrât rien de ce qui troublait leurs cœurs. Le soleil tombait sur eux. La vache, parfois, mugissait en les regardant de loin.

A l'heure ordinaire, ils se levèrent pour revenir.

Luc s'achait une baguette. Jean portait le litre vide. Il le déposa chez le marchand de vin de Bezons, puis ils s'engagèrent sur le pont, et, comme chaque dimanche, ils s'arrêtèrent au milieu, afin de regarder couler l'eau quelques instants.

Jean s'penchait, se penchait de plus en plus sur la balustrade de fer, comme s'il avait vu dans le courant quelque chose qui l'attirait. Luc lui dit : " C'est-il qu'tu veux y boire un coup ?" Comme il prononçait le dernier mot, la tête de Jean emporta le reste, les jambes enlevées dérivirent un cercle en l'air, et le petit soldat bleu et rouge tomba d'un bloc, entra et disparut dans l'eau.

Luc, la langue paralysée d'angoisse, essayait en vain de crier. Il vit plus loin quelque chose remuer ; puis la tête de son camarade surgit à la surface du fleuve pour y rentrer aussitôt.

Plus loin encore, il aperçut de nouveau une main, une seule main qui sortait de la rivière, et y replongea. Ce fut tout.

Les mariniers accourus ne retrouvèrent point le corps de jour-là.

Luc revint seul à la caserne, en courant la tête affolée, et il raconta l'accident, les yeux et la voix pleins de larmes et se mouchant coup sur coup— "Il se pencha.... il se.... il se pencha ... si bien.... si bien.... si bien que la tête fit culbute.... et.... et.... le v'là qui tombe.... qui tombe...."

Il ne put jamais dire plus long tant l'émotion l'étranglait.— Il avait su....

GUY DE MAUPASSANT.

On annonce de Jouy-en-Josas, France, qu'un accident, heureusement sans gravité, vient d'arriver au maréchal et à la maréchale Canrobert.

La maréchal Canrobert et la maréchale rentraient ensemble dans leur voiture, que la maréchale conduisait elle-même ; le cheval s'est emporté et le maréchal a été précipité sur la route faudis que la voiture conduite par sa femme est allée rouler dans un fossé rempli d'eau.

Le maréchal Canrobert s'est relevé sans avoir éprouvé aucun mal et la maréchale, contusionnée au genou, en sera quitte pour quelques jours de repos.

La philanthropie jugée par un philosophe *de l'Echo de l'Aris.*

—Messieurs, j'aimerais mieux avir affaire à un anthropophage qu'à un philantropo.

—Pourquoi ça ?

—Parce que j'aurais cette chance que, si l'anthropophage n'a pas faim, il ne me mangera pas, tandis que le philanthrope, s'il a dîné, dira : " Il faut que je fasse dîner les autres, " et me mettra dans une marmite pour faire du bouillon aux indigents.

Une jeune veuve se remarie douze mois après avoir perdu son premier mari.

—Entre nous, ma chère, lui dit une amie le lendemain des noces, vous avez été un peu pressée de remplacer ce pauvre Charles.

—Est-ce qu'on ne peut pas se remarier après douze mois de veuvage ?

—On attend généralement un peu plus.

—Ah ! (Puis, rêveuse.) Vous avez peut-être raison. J'attendrai plus longtemps une autre fois.

L'*Ordonnant* rappelle un mot cruel de la marquise du Châtelet sur Voltaire :

Un jour qu'on avait pendu en place de Grève un certain individu, la ville entière ne s'occupait que de cette potence. Il n'était bruit que du fameux personnage. On en parlait à Sceaux, chez la duchesse du Maine. Voltaire y passait la soirée avec la marquise du Châtelet.

Ce soir là, Voltaire était triste, atrabilaire, ennuyé, presque ennuyeux.

—Qu'a-t-il donc ? demandait la duchesse du Maine à la marquise du Châtelet.

—Ce qu'il a, madame ? répondit la marquise : *il est jaloux du pendu !*

Proclamation de la Quarantaine

PAR LE

Gouverneur de la Louisiane.

Conformément à la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, contenue dans une résolution adoptée par ce corps, le 27me jour du mois de mai 1885 ; et en vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la loi, je, Samuel Douglas McEnery, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, lance ici ma proclamation révoquant celle que j'ai lancée le 18me jour du mois de mai 1885, à partir du 10me jour du mois de juin 1885 ; et conformément à la dite résolution, je lance ici la proclamation suivante qui aura force de loi à partir du 10me jour du mois de juin 1885 :

Tous navires ainsi que leurs équipages, passagers et cargaisons arrivant aux diverses stations quarantenaires de l'Etat seront soumis à une inspection par les officiers de santé de ces stations.

Tous navires, équipages, passagers et cargaisons arrivant à la station de quarantaine du Mississipi, d'un des ports intertropicaux américains et des Indes seront soumis à des mesures sanitaires maritimes d'après le classement que voici :

(1ère classe). Navires arrivant des ports non-infectés.

(2me classe). Navires arrivant de ports en suspicion.

(3me classe). Navires arrivant de ports infectés.

(4me classe). Navires qui, sans égard aux ports d'où ils viennent, sont infectés ; c'est-à-dire les navires qui ont à leur bord la fièvre jaune ou d'autres maladies contagieuses ou infectieuses à leur arrivée, ou qui en ont eues pendant leurs voyages.

Les navires de 1ère classe seront soumis à un système maritime complet de salubrité à la station quarantenaire, sans être détenus, navires et passagers, plus longtemps qu'il ne faut pour être mis dans les conditions de salubrité voulues.

Les navires de 2me classe subiront une détention de cinq jours pour l'examen des personnes, dès la première heure de leur arrivée des ports infectés.

Les navires de 3ème classe subiront une détention de sept jours dès la première heure de leur arrivée des ports infectés.

Les navires de 4me classe seront envoyés à la station de quarantaine inférieure pour y subir, navires et personnes, des mesures de salubrité, sans être détenus le temps que le Bureau de Santé jugera convenable. Aussi, tous navires arrêtés de ports de la Méditerranée que l'on sait ou vaut infectés de choléra, ou capable de le devenir sous tard, seront soumis aux exigences précédemment énoncées.

De même qu'aucun navire arrivant des ports ci-dessus désignés et appartenant aux 2me, 3me et 4me classes, ainsi qu'il est dit dans le classement plus haut mentionné ne pourra passer les stations de quarantaine des Rigolets ou de l'Atchafalaya sans avoir subi la détention de 40 jours et avoir été parfaitement nettoyé et désinfecté.

Les officiers de quarantaine des diverses stations sont chargés de rigoureusement mettre en vigueur cette proclamation ; et le Bureau de Santé est requis d'en poursuivre sévèrement les violateurs.

Fait sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge ce 28e jour du mois de mai A. D. 1885.

S. D. MCENERY.

OSCAR ARROTO,
Secrétaire d'Etat.

Le Bureau de Santé de la Louisiane fait les recommandations suivantes aux agents, propriétaires et commandants des navires dans le but de faciliter les travaux des officiers de la quarantaine et de réduire la détention des navires à sa durée la moins longue.

1. Les navires doivent se départir pendant la saison de quarantaine de toutes draperies de laine, sofas, rideaux, tapis et tels autres articles semblables, autant que possible.

2. Autant que possible, les navires devront n'avoir de leurs équipages que des hommes acclimatés.

3. Lorsque les navires font escale dans un port infecté de fièvre jaune, ils doivent jeter l'ancre au large, si c'est possible ; et les équipages doivent s'abstenir d'aller à terre, la nuit surtout.

4. Quand c'est possible, les marchandises doivent être placées de façon à donner accès aux pompes jusqu'elles et à permettre aux officiers de quarantaine de faire enlever l'eau et laver les cales.

5. Une attention spéciale doit être consacrée à l'entretien propre des navires, des personnes ; et il doit être pourvu à la ventilation de tout le navire. Le meilleur désinfectant peut être obtenu du Bureau de Santé ou d'un de ses officiers, ils indiqueront le moyen de s'en servir.

6. Les navires faisant le commerce des fruits doivent toujours être propres afin d'éviter les délais aux stations de quarantaine. Les commandants doivent avec soin arriver faire nettoyer les cales, afin que les navires puissent être mis dans d'excellentes conditions sanitaires, et d'éviter une trop longue détention.

7. Les navires suivant les recommandations qui précèdent seront l'objet d'une considération spéciale aux stations de quarantaine ; la détention et les frais de nettoyage et de désinfection étant nécessairement moindres.

SEAN.

DEPARTEMENT EXECUTIF.

Etat de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux recommandations du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane contenues dans une résolution adoptée par ledit Bureau, à une assemblée spéciale qui a eu lieu le 11 juin 1885, et en vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la loi, moi, SAMUEL DOUGLAS MCENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'amende par les présentes la proclamation officiale du 28 mai 1885, relative à la quarantaine, comme suit :

Que les navires de seconde et troisième classe soient soumis à une désinfection maritime complète et que tous passagers soient retenus à la station de quarantaine pendant un moins cinq jours pleins, après leur arrivée à la quarantaine, cet amendement devant être mis en vigueur à dater du 17 juin 1885.

L'attention des différents officiers de quarantaine est appelée sur l'amendement ci-dessus. Ils sont en outre requis et enjoints de mettre rigoureusement à exécution la proclamation de quarantaine du 28 mai 1885, amendée comme ci-dessus.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce treizième jour de juin (A. D. 1885.

(Signé) S. D. MCENERY.

Par le Gouverneur,
(Signé) JOS. GEBELIN,
Assistant Secrétaire d'Etat.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE CERTIFIE PAR LES PRESENTES QUE le 11me jour de juin 1885, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-après, dans les termes suivants, savoir :

Mme Florence Johnson vs. Albert Cammack.—No 14,192, Division "A."

Dans cette affaire, soumise à la Cour par les avocats du registre d'après l'évidence et les plaidoyers enregistrés, la loi et l'évidence étant en faveur de la plaignante et pour les raisons oralement assignées par la Cour :

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante, Mme Florence Johnson, épouse d'Albert Cammack, et contre le défendeur, le dit Albert Cammack, pour la somme de dix mille piastres (#10,000 00) avec intérêt légal à partir du 10 novembre 1867 jusqu'à paiement, avec hypothèque spéciale sur toute ses propriétés foncières et avec privilège sur toutes ses propriétés mobilières, lui appartenant ou acquises par lui à la date ou après l'enregistrement du dit acte, le 8 novembre 1867, pour assurer le paiement de la dite somme, comme il est prévu par la loi et que de toutes les dites propriétés acquises par ses dit mari depuis le dit 8 novembre 1867, la plaignante ait la préférence du paiement résultant de la dite hypothèque spéciale et privilège qui lui sont donnés par la loi.

Il est de plus ordonné et décrété que la communauté d'acquêts et gains apparaissant existant entre la dite plaignante et le défendeur soit et la même est par la présente dissoute et que la plaignante soit et alle est par la présente décrétée être séparée de propriété du défendeur, son mari. Les dépens dans cette affaire devront être payés par le défendeur.

Jugement signé le 24 juin 1885.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé à la présente ma signature et le sceau de ladite cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce troisième jour de juin en l'An de N. S. mil huit cent quatre-vingt cinq.

JAMES DARIER,
1 juil—1 août—1sept Député-Greffier.

CAPSULES
de Sulfate de Quinine
De PELLETIER en des 3 Cachets

Sur la demande du Corps médical et en présence des falsifications qui se sont récemment produites, MM. ARMET DE LISLE et Cie, successeurs de Pelletier, Delondre et Levaillant, viennent d'ajouter à leur fabrication de sulfate de quinine celle de petites capsules rondes, minces, transparentes, d'une conservation indéfinie, se dissolvant rapidement dans l'estomac et contenant le sulfate de quinine cristallisé et soyeux, sans aucun mélange et tel qu'ils le fabriquent.

Chaque capsule contient dix centigrammes, les flacons sont de dix et vingt capsules, correspondant à un et deux grammes de sulfate de quinine par flacon.

Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne

MALADIES DE POITRINE
GUÉRIES PAR LE
SIROP d'HYPOPHOSPHITE de CHAUX
de GRIMAULT et Cie, Pharmaciens à Paris

Ce Sirop, le plus anciennement connu, produit toujours les résultats les plus rapides et les plus satisfaisants. On trouve le public si on ne lui donne pas un Flacon ovale et un Sirop revêtu avec la signature de GRIMAULT & Cie.

Il calme la Toux, fait disparaître les Sueurs nocturnes, guérit :

les Bronchites,	la Consomption,
les Catarrhes,	la Phthisie,

et arrête la Fièvre lente qui détruit les forces du malade.

Dépôt, 8, rue Vivienne, à Paris
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Ulcères et Catarrhes Chroniques.

Mme Christian Jelle, de Carondelet, St-Louis, Missouri, âgée de soixante-trois ans, avait à la jambe un ulcère chronique qui coulait depuis quarante-trois ans. Pour nous servir de son langage "elle avait essayé tous les médecins" sans obtenir le moindre soulagement. Deux de ces derniers, rangés parmi les plus éminents, lui conseillèrent, comme unique moyen de sauver sa vie, de faire amputer la jambe malade au-dessous du genou. Elle souffrait d'une démangeaison insupportable, que remplaçait bientôt une douleur cuisante, de telle sorte qu'elle ne comptait plus que sur la mort pour la délivrer de ses tortures. Il lui était impossible de dormir ni de se reposer. Lé 21 mars de la présente année, elle commença à employer le PERUNA du Dr. Hartman, et aujourd'hui la jambe est parfaitement guérie : la vieille dame dit qu'elle a plus dormi pendant les trois derniers mois qu'elle ne l'avait fait durant les quarante-trois années précédentes.

Mlle Alice Brady, d'Est St-Louis, Illinois, souffrait depuis cinq ans d'une ophthalmie catarrhale. Le 27 avril, elle se confia aux soins du Dr Hartman. Pendant toute l'année précédente, elle avait été soignée par deux des meilleurs oculistes de la ville, mais tous leurs efforts avaient échoué. Un mois après avoir été soignée par le Dr Hartman, qui employait le PERUNA, ses yeux étaient presque entièrement guéris, et, selon ses propres paroles, ce dernier a fait plus pour elle dans ce court espace de temps que les oculistes pendant toute une année. L'agent vainqueur est, bien entendu, le PERUNA.

Mlle Annie Baker, First Avenue, Milwaukee, écrit : "C'est avec le plus vif plaisir que je recommande le PERUNA. Je souffrais de l'asthme depuis des années. On m'engagea à essayer le PERUNA. Ce médicament m'a promptement soulagée, et j'usage que je continue à en faire rend les accès de moins en moins fréquents. Je suis persuadée maintenant que je serai bientôt complètement guérie."

Walker Brotherf, pharmacieus, Batavia, O., écrivent :

"Dr S. B. Hartman, Columbus, Ohio. —Cher Monsieur—Il y a environ deux semaines, j'ai eu connaissance d'un cas tout particulier, et après quelques questions posées à la malade, j'ai compris qu'il s'agissait d'un fort mauvais catarrhe de l'estomac qui durait depuis dix ans. La pauvre femme avait consulté tous les médecins qu'elle avait pu voir. Je la décidai à essayer votre PERUNA et votre MANALIN. Elle avait des spasmes tous les trois ou quatre jours ; ils cessèrent à la cinquième dose, et ils ne sont plus depuis revenus."

W. M. Griffith, Ashland, Ky., écrit : "Les grands catarrhes qui s'étaient déclarés il y a quinze mois sont complètement guéris. L'enflure, la douleur et la démangeaison ont diminué, la jambe est guérie, et je suis parfaitement bien. Le PERUNA est un merveilleux remède."

Le Peruna se vend chez tous les pharmaciens au prix de $1.00 la bouteille, et de $5 aux bouteilles. Si votre pharmacien ne le vend pas, nous vous l'enverrons sur le reçu du prix régulier. Nous préférons cependant que vous vous le procuriez de votre pharmacien ; mais, dans le cas où il n'en aurait pas, ne cédez pas au conseil que l'on vous donnerait de faire usage d'un autre médicament, demandez-le nous, et il vous sera immédiatement envoyé.

S. B. HARTMAN ET CIE,
Colombus, Ohio.

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Tumeurs, Plaies, Eruptions, Eczéma, Impétigo, Tumeurs, Chairons, Furoncles, Clous, et Eruptions de la Peau, sont le résultat direct du Vice du Sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour les purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irréfutable de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Remarquable de Scrofules.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'abcès périodiques aux jambes. Elles étaient enflées et endolories, et les plaies déchargeaient des quantités de matières putrides. Je tentai alors une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je crois qu'il n'est pas recommandé pour le bien que vous m'obligeriez de le faire."

Jo ais, avec respect.
MRS. ANNO BRIAN."
148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

☞ Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.

L'écrivain bien connu du *Boston Herald*, Mr. B. W. Ball, de *Rochester, N.H.*, écrit en date du 7 Juin, 1882 :

"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée qu'il est, que par le puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies ; prix $1, six flacons pour $5.

VIN
DE
Peptone Pepsique
MARQUE DE FABRIQUE CHAPOTEAUT
Pharmacien de 1re Classe, à Paris

Nourrir les malades, les convalescents sans fatigue pour l'estomac, tel est le problème résolu par ce délicieux aliment qui contient par verre à Bordeaux dix grammes de viande de bœuf entièrement digérée, assimilable et dépouillée des parties non digestibles. Il agit comme réparateur dans toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, les digestions difficiles, le dégoût des aliments, l'anémie, l'épuisement causé par les tumeurs, les affections cancéreuses, la dysentérie, la fièvre, le diabète, et dans les cas où s'impose la nécessité de nourrir les malades, les phthisiques et de soutenir leurs forces par un aliment reconstituant que l'on demanderait en vain aux extraits et sucs de viande, aux bouillons concentrés, à la viande crue. Le Vin de Chapoteaut est le nutritif par excellence des vieillards et des enfants ; il augmente la richesse du lait des nourrices.

Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne
ET PRINCIPALES PHARMACIES

Extra Extra-Extra-Extra-Extra
DRAGÉES DEPURATIVES DU DR GIBERT
PARIS
DÉPOT
Il résulte des expériences faites dans les Hôpitaux de Paris, Lariboisière, etc., que les DRAGÉES DEPURATIVES du Dr GIBERT approuvées par Messieurs de l'Académie de Médecine de Paris, constituent le meilleur, le plus actif et le plus économique des dépuratifs connus.
Elles conviennent à tous les âges et à tous les tempéraments des deux sexes.
Se défier des Contrefaçons
PHARMACIES
Maladies de la Peau, Engorgements, Ulcères Vieux du Sang, Affections syphilitiques.
LES SEULES VÉRITABLES
Dragées Depuratives Iodurées
du DR GIBERT
incontestablement la plus agréable et la meilleure, la plus active et la plus économique de tous les dépuratifs connus.
Dragées (ainsi que pour le Sirop) les Dépuratives se vendent *Gibert & Gibert, rue Jacob, 19, et dans toutes les officines de France et de l'Etranger.*
Paris, Rue Bonaparte, Boulevard Haussmann, 8, et dans toutes les bonnes Pharmacies.

ÉLIXIR DIGESTIF DE PEPSINE
de GRIMAULT et Cie, Pharmaciens à Paris

La Pepsine possède la propriété de remplacer dans l'estomac le suc gastrique qui lui manque pour opérer la digestion des aliments. Employée sous forme d'un Elixir agréable au goût, elle guérit ou prévient :

les Maux variés de digestions ;	les Ballonnements d'estomac,
les Nausées et Renvois de gaz ;	les Gastrites,
les Crampes d'estomac.	la Migraine,
	les Gastralgies,
	les Maladies de foie

Il combat les vomissements des femmes enceintes et fortifie les vieillards et les convalescents, en facilitant la digestion et la nutrition.

MALADIES DE POITRINE
GUÉRIES PAR LE
SIROP d'HYPOPHOSPHITE de CHAUX
de GRIMAULT et Cie, Pharmaciens à Paris

Ce Sirop, le plus anciennement connu, produit toujours les résultats les plus rapides et les plus satisfaisants. On trompe le public si on ne lui donne pas un Flacon ovale et un Sirop revêtu avec la signature de GRIMAULT & Cie.

Il calme la Toux, fait disparaître les Sueurs nocturnes, guérit :

les Bronchites,	la Consomption,
les Catarrhes,	la Phthisie,

et arrête la Fièvre lente qui détruit les forces du malade.

Dépôt, 8, rue Vivienne, à Paris
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES.

FER DE LE RAS
Pharmacien, Dr ès-Sciences

Cette solution, admise par son efficacité dans le *Codex français* (Edit. 1884), claire, limpide, analogue à une eau minérale ferrugineuse concentrée, est le seul des ferrugineux qui, se rapprochant de la composition du globule sanguin, offre l'avantage inappréciable d'agir comme réparateur et reconstituant des os et du sang. Il ne constipe jamais, ne fatigue pas l'estomac, et se retrait par les dentes ; il s'emploie toujours avec succès contre les maux d'estomac, les pâles couleurs, l'appauvrissement du sang et toutes ces dispositions auxquelles sont sujets les dames, les jeunes filles et les enfants lorsqu'ils sont pâles, endoloris, languissants et privés d'appétit.

Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

Of special interest to WOMEN

Are you overworked, worn out, weak?

BROWN'S IRON BITTERS

will restore you, AS THE BROWN'S IRON BITTERS makes NEW BLOOD, clears the skin, brightens the eyes, affords SPEEDY RELIEF to those suffering from NERVOUS TROUBLES or DEBILITY. Invaluable for diseases peculiar to Women.

Genuine has trade-mark and crossed red lines on wrapper.

PHYSICIANS and DRUGGISTS everywhere recommend BROWN'S IRON BITTERS as THE BEST TONIC Combining Iron with pure VEGETABLE tonics, it CANNOT INTOXICATE.

Genuine has trade-mark and crossed red lines on wrapper.

DYSPEPSIA

AGGRAVATING, ANNOYING, WEARING.

THERE ARE TIMES WHEN nearly everyone needs to use some sort of a TONIC.

BROWN'S IRON BITTERS IS A TRUE TONIC

Cures DYSPEPSIA in ALL its forms, heartburn, belching, tasting the FOOD; aids DIGESTION, INVIGORATES.

IRON enters into almost every Physician's prescription for those who need building up.

Genuine has trade-mark and crossed red lines on wrapper.

Pilules d'Ayer.

La plupart des maladies qui affligent l'humanité proviennent du dérangement de l'estomac, des intestins et du foie. Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER agissent directement sur ces organes, et sont spécialement destinées à la guérison des maladies causées par ces désordres, telles que Constipation, Dyspepsie, Maux de